

*Dans la continuité du succès rencontré par sa formation «Garde à vue»,
Parthenia vous présente une nouvelle offre de services inédite.*

**Vivre une perquisition pour mieux la Vivre
et mettre en place une véritable politique de
gestion du risque pénal dans votre entreprise**

LA GESTION DU RISQUE PENAL EST UN PROBLEME CROISSANT AU SEIN DES ENTREPRISES

- ➔ Plus de 15 000 incriminations pénales en droit des affaires en 2008 (selon la Chancellerie),
- ➔ Les dirigeants et responsables manquent d'informations dans ce domaine technique, complexe et évolutif,
- ➔ De 3 à 4 000 chefs d'entreprises en garde à vue par an.

Il est probable que la réforme annoncée incite la Police Judiciaire à multiplier les perquisitions, pour conserver un moyen de pression.

Toute affaire pénale est par définition sensible et contient en germe un risque de détérioration d'image et de réputation pour l'entreprise.

Les Directions Juridiques identifient le risque commercial à 67%, comme le premier risque juridique à traiter, le **risque pénal à 52,5%** et le **risque d'image et de réputation à 46,5%** (étude ERNST & YOUNG - AFJE 2008).

Le dirigeant doit dès lors s'assurer de l'existence d'une véritable politique de maîtrise du risque pénal.

LA DEMONSTRATION PAR L'EXEMPLE

Réalisation d'une vraie perquisition surprise par 5 à 10 consultants seniors (disposant de l'équipement et des autorisations nécessaires), au sein de votre entreprise ou de l'une de ses Directions, (confidentialité garantie par contrat), débriefing / réactions : des collaborateurs, de l'équipe perquisition, des dirigeants (1 journée).

Séance plénière, le jour suivant, avec les collaborateurs qui ont vécu la perquisition, pour une **sensibilisation au risque pénal** (1/2 journée).

Entretiens individuels pour identifier les risques (environ 2 jours)

Elaboration et mises en place des **procédures internes** : alerte, prévention, transfert (délégations), acceptation et communication (2 à 4 jours).

TROIS RESULTATS CONCRETS

- ➔ Mise en œuvre d'une véritable politique de gestion du risque pénal
- ➔ Renforcement de la cohésion et de l'esprit d'équipe
- ➔ Réalisation d'un « mini-audit » des points clefs de l'entreprise ou de la Direction concernée, par des spécialistes expérimentés.

**Pour tous renseignements complémentaires ou demande de devis, contactez
François Beauchêne 06.62.50.76.26 ou f.beauchene@parthenia.fr**